

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Janvier 1999

Québec, le 3 février 1999

Monsieur Roch Tremblay
Directeur général
Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8

Monsieur le Directeur général,

Au cours de sa réunion du 25 janvier 1999, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance des mesures adoptées par le Collège Ahuntsic pour donner suite au rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines* menant au diplôme d'études collégiales. C'est avec plaisir que je vous informe que la Commission s'est dite satisfaite des suites données à son évaluation. Les précisions qui suivent expliquent cette appréciation.

Dans son rapport, la Commission faisait deux recommandations relatives à l'appropriation par les professeurs des objectifs du programme et à la gestion dans une perspective d'approche programme. Les deux recommandations visaient à développer une vision programme en *Sciences humaines*.

Dans le premier cas, le collège a su mettre de l'avant un plan d'action faisant appel à la fois à des actions individuelles des enseignants (révision des plans d'études en précisant l'apport de chaque cours à la réalisation des objectifs du programme) et à des actions collectives (retour sur les plans d'études en département; production de la séquence des savoirs en *Sciences humaines*) concourant à consolider l'appropriation des objectifs du programme par les professeurs. Dans le second cas, l'application de sa *Politique de gestion des programmes* a permis au Collège de répondre à la recommandation de la Commission touchant la gestion. En effet, la structure de gestion à deux paliers, le premier mettant de l'avant les projets, le second les validant et servant d'agent multiplicateur, apparaît très adaptée au contexte de l'établissement. Les nombreuses actions planifiées et réalisées grâce à ce mode de fonctionnement confirment qu'il y a eu

redressement du leadership et consolidation de la vision programme en *Sciences humaines*.

La Commission constate par ailleurs que plusieurs actions ont été réalisées ou entreprises pour donner suite à des suggestions de son rapport et à des actions envisagées dans le rapport d'autoévaluation du Collège. Elle souligne en particulier la recherche-action menée pour améliorer la diplomation, les diverses mesures prises pour améliorer le soutien des élèves du programme, celles prises pour améliorer la qualité de la langue des élèves du programme et les investissements effectués pour renouveler les ressources matérielles du programme (notamment le laboratoire de *Sciences humaines* de même que les cartes utilisées en histoire et en géographie).

En conclusion, la Commission reconnaît que le Collège Ahuntsic a su profiter de l'évaluation de son programme de *Sciences humaines* pour en améliorer la qualité.

Le président,

Jacques L'Écuyer